



CHANGEMENTS MAJEURS

à la collecte des déchets encombrants

>> Cahier spécial | Déchets encombrants

À L'INTÉRIEUR

Réglementations

Nouvelles réglementations entourant vos déchets encombrants

PAGE 2

Construction et démolition

Comment se débarrasser de déchets de construction et de démolition

PAGES 3

Horaire

Horaire des collectes pour l'année 2018

PAGE 4

D'importants changements seront mis en place lors de la collecte de vos déchets encombrants pour assurer une collecte plus sécuritaire pour nos éboueurs et la population en général.

Ces réglementations entreront en vigueur dès le printemps 2018.

Pour avoir d'autres renseignements, joignez-vous à nous lors de l'une des rencontres publiques suivantes. Les séances seront présentées dans l'une ou l'autre des langues officielles, mais l'aide visuel est bilingue. Par ailleurs, nos employés seront prêts à répondre à vos questions dans la langue de votre choix.

Mercredi 2 mai 2018 | Séance française

Centre 50 d'Age d'or de Cocagne, dès 19 h

Judi 3 mai 2018 | Séance française

Hôtel de ville de Rogersville, dès 19 h

Mercredi 9 mai 2018 | Séance française

Salle communautaire de l'École de Sainte-Marie, dès 19 h

Judi 10 mai 2018 | Séance anglaise

Curling Club de Rexton, dès 19 h

Mardi 15 mai 2018 | Séance française

Notre Centre à Grande-Digue, dès 19 h

Mercredi 16 mai 2018 | Séance française

Centre communautaire de l'Aldouane, dès 19 h

Mercredi 23 mai 2018 | Séance anglaise

Country Club de Bass River, dès 19 h

Judi 24 mai 2018 | Séance française

Centre communautaire de Sainte-Anne-de-Kent, dès 19 h

English on reverse

DÉCHETS ENCOMBRANTS

(Gros déchets)

Qu'entend-on au fait par déchets encombrants?

Il s'agit d'un gros objet qu'il n'est pas possible de jeter durant la collecte hebdomadaire. Exemples : réfrigérateur, fourneau, sofa, toilette, etc.

Le saviez-vous? Si vous pouvez les mettre dans un sac, ces déchets peuvent probablement être ramassés durant la collecte hebdomadaire.

Aidez-nous à assurer la sécurité et l'efficacité du travail de nos éboueurs durant la collecte des gros déchets.

- Nous ne ramasserons pas plus de 15 « articles », incluant vos ballots de construction et démolition, par domicile par collecte (pour un total de 45 par année).

** Un article représente un objet à ramasser. Par exemple un meuble, un électroménager, un ballot, un sac, etc.*

- Tous vos déchets devraient être organisés en ballots, dans des sacs ou dans des boîtes de 4 x 2 x 2 pi et de 50 lb au maximum. (1,2 x 0,6 x 0,6 m / 23 kg)
- Nous ne ramasserons pas de déchets laissés dans une remorque ou dans la boîte d'un camion.
- Assurez-vous de déposer vos objets dans une pile bien ordonnée et qu'elle soit facilement accessible.



Les sacs opaques

Durant la collecte des déchets encombrants seulement, nous accepterons les sacs opaques (noir, vert foncé, orange, etc.)

POUR UNE DERNIÈRE ANNÉE en 2018.

À partir de 2019, ils seront refusés en tout temps.

Vous croyez qu'il va vous en rester? Servez-vous de ces sacs pour entreposer et transporter vos bouteilles à être échangées aux dépôts ou pour vos vêtements à donner.



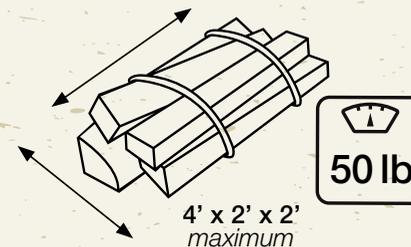
CONSTRUCTION et DEMOLITION

Nos collectes de déchets encombrants permettent à la population de se départir d'une petite quantité de déchets de construction et de démolition. Ce service vise plutôt les petits projets de rénovation.

De ce fait, pas plus de cinq (5) ballots de ces matériaux seront acceptés par domicile, par collecte.

Nous acceptons le bois, les bardeaux d'asphalte, le revêtement de maison, le tapis et la tuyauterie si les ballots respectent les dimensions de 4 x 2 x 2 pi (1,2 x 0,6 x 0,6 m) et de 50 lb au maximum (23 kg).

Ballot, sac et boîte
Maximum de 5 par collecte



Attention à ces objets!

Fenêtres et miroirs

Lorsque compactée, la vitre peut éclater, laissant de gros dégâts sur votre terrain et, dans le pire des cas, blessant les gens qui la manipulent.

Ce que vous devez faire :

- Casser la vitre à l'avance.
- Déposer la vitre dans une boîte et écrire sur la boîte « Vitre cassée ».
- Attacher le cadre en ballot de 4 x 2 x 2 pi (1,2 x 0,6 x 0,6 m).

Bois

Nous acceptons de petites quantités de bois en ballot.

Ce que vous devez faire :

- Retirer tous les clous.
- Attacher le bois en ballot de 4 x 2 x 2 pi (1,2 x 0,6 x 0,6 m).
- Les ballots ne doivent pas peser plus de 50 lb (23 kg).

Ces mesures sont mises en place pour assurer la sécurité des éboueurs et de la population en général, et pour garantir un service plus efficace et rapide.



Les bardeaux d'asphalte et le revêtement de maison doivent être dans des ballots, sacs ou boîtes.



HORAIRE

des collectes pour l'année 2018

Déchets encombrants (gros déchets)

Assurez-vous de mettre vos déchets encombrants en bordure de route avant 16 h la journée indiquée ci dessous.

Abonnez-vous à notre application mobile gratuite « Kent Recycle » afin de recevoir des rappels pour votre collecte hebdomadaire et toutes les collectes spéciales, par exemple la collecte des déchets encombrants et la collecte des résidus domestiques dangereux (RDD).

Éboueurs	Communautés	Printemps	Été	Automne
	Sainte Marie-de-Kent et Balla Philip	4 juin	13 août	29 octobre
	Saint-Paul, Clairville, Hébert, Birch Ridge, Coal Branch et Adamsville	5 juin	14 août	30 octobre
	Smith's Corner, Cails Mills, Browns Yard, Fords Mill, Beersville, Pine Ridge, St. Norbert, Ford Bank et West Branch	6 juin	15 août	31 octobre
Fero Waste and Recycling Inc. 203, av. DesBrisay Moncton (N.-B.) 1 506 855-3376	Richibucto-Village et Jardineville	4 juin	10 août	29 octobre
	Galloway, et municipalités de Rexton et de Richibucto	5 juin	7 août	30 octobre
	Bass River, Targetville, Main River, Upper Rexton, Childs Creek, Mundleville et East Branch	6 juin	8 août	31 octobre
	Sainte-Anne-de-Kent, Saint-Édouard-de-Kent, Baie de Bouctouche, McIntosh Hill, Première Nation de Bouctouche, Bouctouche Cove, St. Maurice et South Branch	7 juin	9 août	1 ^{er} novembre
	DSL de Saint-Louis, région de Lower Saint-Charles et chemin Saint-Charles Sud à partir de l'autoroute 11 vers l'est	11 juin	10 août	5 novembre
	Municipalité de Saint-Louis-de-Kent et Aldouane	12 juin	7 août	6 novembre
	Saint-Ignace et Saint-Charles (incluant le chemin Gray, Station Saint-Charles, le chemin Saint-Charles Sud à partir de l'autoroute 11 vers l'ouest et le chemin de l'Église)	13 juin	8 août	7 novembre
	Pointe-Sapin, Laketon, Kouchibouguac, Canisto et Portage St-Louis	14 juin	9 août	8 novembre
	Grande-Digue	18 juin	20 août	12 novembre
	Cocagne (à l'exception du chemin Murray et de la route 535 direction ouest à partir du no 644)	19 juin	21 août	13 novembre
	Haut-Saint-Antoine, Pelerin, Saint-Antoine Sud (incluant le chemin Murray et la route 535 direction ouest à partir no 644), Saint-Damien, Notre-Dame, Gladeside et Dundas	20 juin	22 août	14 novembre
	Dixon-Point, Saint-Thomas-de-Kent, Bouctouche Sud, Saint Grégoire, Saint-Joseph-de-Kent, McKees Mills, St Antoine Nord et Renauds Mills	21 juin	23 août	15 novembre
Miller Waste System Inc. 2276, route 128 Berry Mills, (N.-B.) 1 506 855-9783	Collette, Murray Settlement, Rosaireville, Rogersville-Est, Acadieville, Acadie Siding, Noirville, Kent Junction et Harcourt	4 juin	20 août	5 novembre
	Rogersville-Ouest et municipalité de Rogersville	5 juin	21 août	6 novembre

Les résidents des municipalités de Bouctouche et de Saint-Antoine ainsi que des Premières Nations d'Elsipogtog et d'Indian Island peuvent communiquer avec leurs administrations locales pour obtenir leur horaire de collecte de déchets encombrants.